

# Conditions Générales de Vente et d'utilisation des Bons Cadeaux

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les " Conditions ") sont conclues entre la société CAMPNG DE LA FORET au capital de 8000€ et dont le SIRET est le suivant: 447479171, ci-après dénommée " Le Vendeur " et les internautes désirant offrir les Bons cadeaux présentés sur le site internet [www.campinglaforet.com](http://www.campinglaforet.com), ci-après dénommée le " Client ". La personne qui utilise les bons cadeaux est dénommée «Le Bénéficiaire». Le Vendeur et le Client, ensemble sont dénommés après les " Parties ".

Les présentes Conditions régissent exclusivement l'utilisation (impression, règlement et utilisation) des bons cadeaux présentés sur le site internet [www.campinglaforet.com](http://www.campinglaforet.com).

Les Parties conviennent que leurs relations sont exclusivement régies par les présentes Conditions. Préalablement à tout achat, le Client reconnaît avoir pris connaissance et déclare les accepter dès lors qu'il clique sur la case relative à ses Conditions générales de vente et à l'utilisation des bons cadeaux.

Tout achat vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.

## **Article 1:** Validité des bons cadeaux

La validité du bon cadeau en boutique n'est définitivement confirmée et n'engage Le Camping de la forêt qu'à réception par le Client et le Bénéficiaire d'un e-mail de confirmation que lui adresse le Camping de la forêt après l'encaissement du règlement. Le bon cadeau n'est valable que dans les points de vente du Camping de la forêt dont les coordonnées sont précisées sur la page contact du site internet [www.campingdelaforet.com](http://www.campingdelaforet.com).

## **Article 2:** Règlement du bon cadeau

La seule monnaie acceptée par Le Camping de la forêt est l'euro. Le règlement du bon cadeau s'effectue par carte bancaire correspondant au montant indiqué par le Client sur le bon cadeau.

## **Article 3:** Valeur du bon Cadeau

Le client choisit lui-même la valeur du bon cadeau. Tous les montants exprimés doivent l'être en euros.

## **Article 4:** Activation et Expiration du bon cadeau

L'activation du bon cadeau est validée par le camping de la forêt après réception du règlement. L'activation est confirmée par mail envoyés aux adresses du client et du bénéficiaire indiqué sur le coupon que le Client doit remplir. Le bon cadeau est valable le nombre de mois indiqué dans le mail de confirmation.

## **Article 5:** Validité des informations fournies

Il incombe au client de vérifier la validité et la lisibilité des informations fournies (emails, numéros de téléphones, etc.). Sans cela, Le camping de la forêt ne peut confirmer l'activation du bon cadeau

**Article 6: Délai de rétractation**

Conformément au code de la consommation, le Client bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la réception de la confirmation de commande par mail. Cependant si le bon Cadeau venait à être utilisé, même partiellement, dans cet intervalle de temps ce délai de rétractation serait considéré comme caduque. Le Camping de la forêt s'engage à lui rembourser le bon cadeau dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de sa demande. Le client doit retourner la commande accompagnée de la facture et d'un RIB (relevé d'identité bancaire) par courrier recommandé avec AR à : 582 RUE MAINBERTHE 76480 JUMIEGES. Seule la valeur faciale du bon cadeau est remboursée, les frais éventuels d'envoi et de retour sont à la charge du Client.

**Article 7: Utilisation du bon cadeau par le Bénéficiaire**

Les bons s'utilisent en une seule fois et ne sont pas sécables (ne peuvent être utilisés en plusieurs fois) et ne peuvent être ni échangés. Les bons ont une validité de X mois à partir de leur date d'achat, passé ce délai ils ne pourront ni être remboursés ni échangés et ils ne seront plus acceptés au Camping de la forêt. Le Bénéficiaire ne peut utiliser le bon cadeau que pour le paiement de biens ou de services acquis auprès de Camping de la forêt muni de son bon cadeau. Lors de la présentation du bon cadeau, Le camping de la forêt s'autorise à vérifier la bonne validité du coupon et ce par tous les moyens dont il dispose:

- Numérotation de bon cadeau doit correspondre avec celle du coupon reçu par le Vendeur
- L'identité de la personne doit correspondre à celle indiquée sur le coupon renvoyé
- Mail de validation du bon cadeau envoyé par Camping de la forêt.

Les bons cadeaux de Camping de la forêt ne peuvent être ni échangés, ni revendus, ni remboursés même partiellement, ni portés au crédit d'une carte ou d'un compte bancaire, ni faire l'objet d'un escompte. Ils ne peuvent être remplacés en cas de perte, de vol ou de fin de validité. Ils ne peuvent pas faire l'objet d'une demande d'opposition.

Toute commande vaut acceptation des présentes conditions générales de vente